



Comité Départemental des Pyrénées Orientales de Tennis de Table
Maison Départementale des Sports
Rue Duguay Trouin – 66000 Perpignan

**COMPTE RENDU COMITÉ DIRECTEUR
COMITE DES PYRENEES ORIENTALES DE TENNIS DE TABLE**

du lundi 22mai 2023 à 19 h 00 à la Maison Départementale des Sports

COMPTE RENDU

➤ *Liste des participants*

➤ *Présents :*

Pascal Mitterrand

Pascal Alix

Tristan Hostein

Karen Almagro

Florence Pedrero

Laurence Chetoui Cortes

➤ *Absents excusés :*

Thierry Massoteau

Tousseau Patrick

Mathieu Cordomy

Thierry Tugot

Sofiane Chetoui

19h 00 Ouverture du comité directeur

Ordre du jour :

- approbation du PV de la réunion du 13 Mars 2023.
- point sur la candidature du poste d'agent de développement.
- point dossier ANS .
- stage du 30/08 au 02/09
- modification de l'article 1.30 du règlement sportif (création d'association sportive).
- proposition de modification de la coupe du Roussillon 2024.
- point sur l'avancée du site internet.
- point financier .
- point des différentes commissions .
- questions diverses.

En son absence Thierry Massoteau, Laurence Chetoui Cortes sera la secrétaire de séance.

➤ ***Mot du Président***

Le comité tient à remettre des bons d'achats à 2 féminines du département pour leur participation au championnats de France, et ainsi les féliciter pour leur résultat :

- Bérénice Marteau : médaille de bronze en double avec Gaëtane Bled
- Amaëlle Chetoui : 8ème de finale en simple et 8ème de finale en double avec sa coéquipière Elsa Gaillard.

Le calendrier de la ligue a été envoyé avec des suggestions d'organisation pour les comités départementaux.

Une proposition de date pour l'AG est le vendredi 8 septembre 2023 en fin de journée.

➤ ***Approbation du PV de la réunion du 13 mars 2023***

Elle sera reportée à une date ultérieure. Dés éléments étant à modifier sur le PV, rajouter à un trop grand nombre d'absents excusés.

➤ ***Point sur la candidature du poste d'agent de développement***

Une seule candidature est parvenue au comité. Il s'agit de Cédric Monin, Licence 316650, du TT Blagnacais, classé 14. Le comité étant à la recherche d'un agent de moins de 26 ans, afin de bénéficier des aides nécessaires à l'embauche, la candidature de Cedric Monin, agé de 35 ans, ne sera pas retenue. En effet, nous devrions déboursier pour l'année la somme de 14 868 € pour l'année. Ce qui impacterait trop la trésorerie du comité

Ce joueur a postulé dans 2 comités (Aude et Pyrénées Orientales) et 3 clubs.

➤ ***Point Dossier ANS***

Sur un délai très court pour rendre les dossiers, et après 3 heures de travail en ligne pour constituer un dossier, la ligue a recalé notre candidature.

Les 2 seules actions éligibles pour les comités : travail sur les moins de 11 ans ou sur le sport en extérieur

Un seul club du 66 a présenté un dossier ANS retenu par la ligue: le Canohés Toulouges TT

➤ ***Stage du 30/08 au 02/09***

La commission jeune et technique s'est réunie le jeudi 18 mai, dont Pascal Mitterrand nous fait lecture du CR de la Visio conférence ayant durée 30 minutes.

Il a été décidé de faire le stage du 31 août au 02 septembre sans hébergement.

Max 16 joueurs - Min 12 joueurs Ce qui implique 2-3 entraîneurs

Chacun d'eux touchera une rémunération de 160 € la journée

Est-ce que les 2 entraîneurs présents ont fait des demandes de salle ?

Concernant la demande d'indemnisation de prêt de salle sur ce type d'organisation, s'agissant simplement d'une ouverture/ fermeture de salle, la mise en place étant à effectuer par les entraîneurs, elle a été mise au vote des présents.

Résultat du vote pour indemniser la demande de salle :

0 voix POUR

0 abstention

6 voix CONTRE

Pas d'indemnisation de salle dans le cadre des regroupements du comité

➤ Modification de l'article 1.30 du règlement sportif

Une modification sera proposée afin que lors de la création d'un club, celui-ci selon les licenciés puisse inscrire une équipe dans un niveau supérieur, que le niveau le plus du championnat par équipe, dans la mesure où les joueurs ont le niveau sportif de l'échelon demandé.

➤ Proposition de modification de la coupe du Roussillon pour 2023-2024

Cette année, la coupe se déroule sur 3 niveaux de somme de points de la paire inscrite : 1500 pts/ 2500 pts/ 3500 pts

Une proposition est faite sur 4 tableaux : 5/7 8/10 11/13 et Elite où tout le monde peut jouer sans limite de points

Mode coupe de France : les équipes en demi-finale du 5/7 intègre le tableau 8/10 et ainsi de suite

Inscription des équipes au 03/10

15 jours pour jouer les matchs, le club qui reçoit propose 2 dates au club adverse, s'il n'y a pas d'accord entre les 2 clubs pour jouer, fin de la coupe.

La proposition est adoptée pour l'année prochaine.

➤ Point sur l'avancée du site internet

Une première ébauche est présentée, et convient à tous les présents.

Pascal Alix travaille en collaboration avec un joueur de Perpignan Saint Gaudérique pour le finaliser et se former sur cette mise en place.

On l'espère opérationnel pour l'AG

➤ Point financier

Au 30/01 le compte courant présenté un solde d'environ 900 €, et le livret, 29 000 €.

Le trésorier est en attente des bons de l'action sur le top poussin/ benjamin et 2^{ème} journée de championnat féminin afin de régulariser la facture émise par le Canohés Toulouges TT d'un montant demandé de 279 €.

2 clubs ont des dettes (St Laurent de la Salanque et Perpignan St Gaudérique), elles devraient être régularisées.

Concernant les factures des encadrants sur les rassemblements, ceux qui ne sont pas auto entrepreneurs, et les clubs ne pouvant émettre de facture car il n'y a pas de convention avec le Comité, se feront payer sur des défraiements kilométriques et paniers repas.

➤ Point des différentes commissions.

- **Commission Mérite:**

Laurence en lien avec la ligue à ce sujet, à transmis les informations aux clubs:

- Argeles a répondu en proposant 2 candidatures, dont une est à revoir. - Millas doit aussi faire une proposition.

Le retour est attendu au 15 juin à la ligue.

A prévoir une mise en place de ce mérite au niveau départemental pour la prochaine AG de 2024

- **Commission Sportive**

Concernant le championnat par équipe, l'année s'est bien passée. La cascade de points s'est mise en place et a été respectée.

Pour le forfait de l'équipe 8 du CTTT lors de la dernière journée, cela indique la descente d'un niveau de cette équipe et de toutes les équipes du niveau inférieur.

Il est demandé de mettre les résultats des compétitions en temps et en heure sur spid, certains joueurs attendent des résultats pour une compétition du mois de mars.

Pour le championnat jeune, des petites incidences sur des comportements de certains jeunes : manque de respect du matériel et des sportifs ☐ une surveillance va être faite sur les prochaines compétitions

Proposition d'un niveau D1 et D2 pour l'année prochaine

Le club qui reçoit le championnat jeune doit l'organiser et le gérer

Tristan souhaite lever le pied l'année prochaine/ Il sera invité sur la commission jeune et technique.

- **Commission de développement féminin**

La commission est en attente du retour des bons de son action sur le Top et le championnat féminin. Cette action a été bien suivie et à eu de bons échos/ A refaire

Une proposition de journée sur octobre associé au thème « octobre rose » ou en mars sur la journée de la femme

Idée de mettre ou remettre en place un challenge féminin en équipe de 2 joueuses

➤ Date de l'assemblée générale

08 septembre 2023.

➤ Questions diverses.

21h30, La séance est levée.

Signature du secrétaire
M. Thierry MASSOTEAU



Signature du Président du CDTT66
M. Pascal MITTERRAND

